



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

1/6

Mennecy le 16 janvier 2002

CONVOCAATION

Vous êtes conviés à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Foncière Urbaine Libre « LES LYS » qui se tiendra :

Samedi 9 février 200² à 17 H jusqu'à 19 H
salle Marianne 2
7, rue de l'Arcade à Mennecy

Tous les propriétaires sont invités à participer à cette assemblée. En cas d'impossibilité, nous vous demandons de bien vouloir transmettre votre pouvoir à un autre propriétaire, membre de notre AFUL, afin que le quorum soit atteint (68 membres présents ou représentés sur 136).

Vous pouvez à cet effet, utiliser le formulaire ci-joint. Nous vous rappelons que le nombre de pouvoirs est limité à 9 par personne. L'ordre du jour de l'assemblée, la cotisation 2002 et le rapport financier 2001 sont joints à cette convocation.

Un vin d'honneur clôturera l'Assemblée Générale Ordinaire à 19 H.



Assemblée Générale Ordinaire Ordre du Jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Compte rendu des activités de l'année écoulée :
 - ◆ Espaces verts
 - ◆ Règlement
 - ◆ Contentieux en cours
 - ◆ Relations avec la mairie
 - ◆ Relation avec les autres organismes
3. Réalisation budget 2001
4. Vote du quitus
5. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2002
6. Questions diverses
7. Renouvellement des membres sortants du comité syndical

Les propriétaires qui désireraient devenir membre du comité syndical de l'AFUL « LES LYS » peuvent transmettre leur candidature par correspondance à :

M Emmanuel DELIVERT

Il en est de même pour les questions particulières que les propriétaires voudraient aborder dans le cadre des questions diverses.



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

3/6

Mennecy le 16 janvier 2002

COTISATIONS 2002

La cotisation 2002 a été fixée à 150 € (983,94 Fr). Vous avez la possibilité d'en effectuer le règlement soit :

⇒ En un seul versement de 150 € le 31 mai 2002 au plus tard.

⇒ En deux versements de 75 € chacun de la façon suivante :

- un premier versement le 15 mars 2002 au plus tard,
- un deuxième versement le 31 août 2002 au plus tard.

Tout propriétaire n'ayant pas réglé la somme de 75 € le 15 mars 2002 sera supposé avoir choisi pour un règlement unique le 31 mai 2002 au plus tard.

Nous vous rappelons que la tenue de ces délais est le seul moyen de ne pas mettre notre trésorerie en difficulté.

Nous vous en remercions par avance.

La cotisations est à faire parvenir au trésorier de l'AFUL ou à notre adresse postale :

AFUL « LES LYS »
B.P. 34
91541 MENNECY Cedex 1



MenneCY le 16 janvier 2002

Rapport Financier 2001

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le bilan de l'exercice 2001 et le projet de budget pour l'année 2002. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

BILAN 2001 et PREVISIONNEL 2002

BILAN 2001

Les points particuliers à signaler sont :

- Entretien espaces verts : l'écart de 9069,01 Fr. en notre faveur est dû à la cessation de l'activité de la société Prim'Vert début décembre.
- Amélioration espaces verts : le prévisionnel a été largement dépassé de 11764,00 Fr car nous avons dû abattre des arbres en conséquence de la tempête de décembre 1999.

Pour les autres postes, les prévisions ont été correctement évaluées.

PREVISIONS 2002

Suite à la cessation d'activité de la société Prim'Vert et à l'établissement d'un nouveau contrat d'entretien d'espaces verts, **la cotisation augmente de 133,94 Francs**. La nouvelle société a été choisie suite à un appel d'offres lancé auprès de plusieurs sociétés. Le coût des prestations confirme ainsi l'objectivité du cours du marché pour ce type d'activité.

Le nouveau contrat prendra effet au 1^{er} mars. De ce fait, l'entretien sera réglé sur 10 mois ce qui minimise l'augmentation pour cette année.

Le bureau dispose aussi d'une réserve financière permettant d'une part de faire face à des dépenses imprévues et d'autre part d'avoir un fond de roulement suffisant.



Mennecy le 16 janvier 2002

BILAN EXERCICE 2001

Cotisations	7453,00
Société Générale	
Compte-courant	7442,17
Compte-livret	45486,81
Résultat-perte	1576,54

Totaux	61958,22
---------------	-----------------

Report à nouveau	45981,22
Fournisseur Prim'vert	15977,00

Totaux	61958,22
---------------	-----------------

COMPTE RESULTAT 2001

Eaux	1278,08
Frais de bureau	3670,97
Entretien espaces verts	86930,99
Amélioration espaces verts	16764,00
Assurances	2575,00
Taxe foncière	3956,00
Honoraires	3802,62

Totaux	118977,66
---------------	------------------

Cotisations	115599,97
Produits financiers	1801,45
Résultat perte	1576,24

Totaux	118977,66
---------------	------------------

PREVISIONNEL 2001

	Euros	Francs
Eau	230	1508,70
Frais de bureau	610	4001,34
Entretien Espaces verts	16945	111151,91
Amélioration Espaces verts	1119	7340,16
Assurances	427	2800,94
Taxe foncière	610	4001,34
Honoraires	610	4001,34

Totaux	20551	134805,72
---------------	--------------	------------------

	Euros	Francs
Cotisations	20398	133802,11
Produits financiers	153	1003,61
Résultat-perte	0	0,00

Totaux	20551	134805,72
---------------	--------------	------------------



Rapport Financier 2000 Analyse des écarts

	Réalisations 2001	Prévisions 2001	Ecart
1. Charges			
Eau	1278,08	1500,00	-221,92
Frais de bureau	3670,97	4000,00	-329,03
Entretien espaces verts	86930,99	96000,00	-9069,01
Amélioration espaces verts	16764,00	5000,00	11764,00
Assurances	2575,00	2500,00	75,00
Taxe foncière	3956,00	4000,00	-44,00
Honoraires	3802,62	4000,00	-197,38
Totaux	118977,66	117000,00	1977,66
2, Produits			
Cotisations	115599,97	115600,00	0,03
Produits financiers	1801,45	1000,00	801,45
Totaux	117401,42	116600,00	801,42
3, Résultats			
	-1576,24	-400,00	-1176,24